



CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2026

applicables au 1^{er} janvier 2026





SKYROCK X PUBLIC

Bienvenue sur Skyrock Public, la régie commerciale du groupe Skyrock !
En tant que régie, notre enjeu est d'être le prolongement, sur le marché publicitaire, des engagements et des valeurs du groupe Skyrock.

SKYROCK X RADIO

Skyrock est une radio vivante, engagée, créative et la référence de la culture urbaine en France !

SKYROCK X RÉSEAU

Skyrock a construit une communauté puissante sur l'ensemble de ses supports autour de son format, de ses valeurs et de ses engagements.

SKYROCK X RÉEL

Skyrock est le point de rencontre entre le public, les artistes et les annonceurs au sein d'un écho-système urbain sûr, qui valorise sa diversité et sa créativité.

RADIO X RÉSEAU X RÉEL

Avec Skyrock Public, bénéficiez d'une expertise radio et digitale unique sur le marché qui vous propose les espaces média les plus puissants et les stratégies affinitaires les plus pointues. Choisir Skyrock c'est choisir le premier média culturel de la nouvelle génération : la première radio urbaine mondiale et la première chaîne média sur YouTube en France !

SANS HÉSITER, CHOISISSEZ SKYROCK !



SOMMAIRE



01

LE GROUPE SKYROCK



02

SKYROCK PUBLIC



03

CONDITIONS TARIFAIRES



04

CONDITIONS COMMERCIALES



05

CONDITIONS PARTICULIÈRES SKYROCK BOX



06

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES



07

OFFRES SPONSORING



08

OFFRES PACKAGÉES



09

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES 2026



**LE GROUPE
SKYROCK
ET SON ECHO-SYSTEME**



LA RADIO URBAINE DE RÉFÉRENCE



3.1 M
d'auditeurs quotidiens

1 ÈRE

radio des 13-34 ans
et des consommateurs urbains



Source : Médiamétrie Étude Audience Radio Avril-Juin 2025 - AC (000) - 13 ans et plus, 13-34 ans et 13-64 ans urbains – Skyrock – Classement toutes radios confondues.



LA PREMIÈRE COMMUNAUTÉ MÉDIA



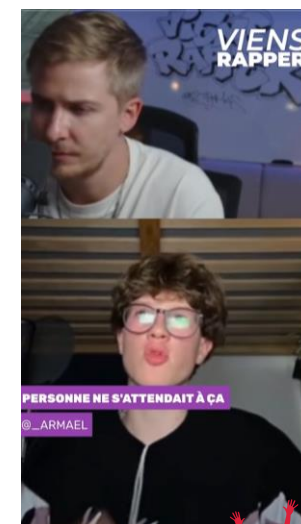
34 M

d'abonnés
sur les réseaux sociaux

350 M

de vidéos vues mensuelles
sur les réseaux sociaux

des contenus natifs innovants



ACPM Social Index – Moyenne mai-juin 2025.

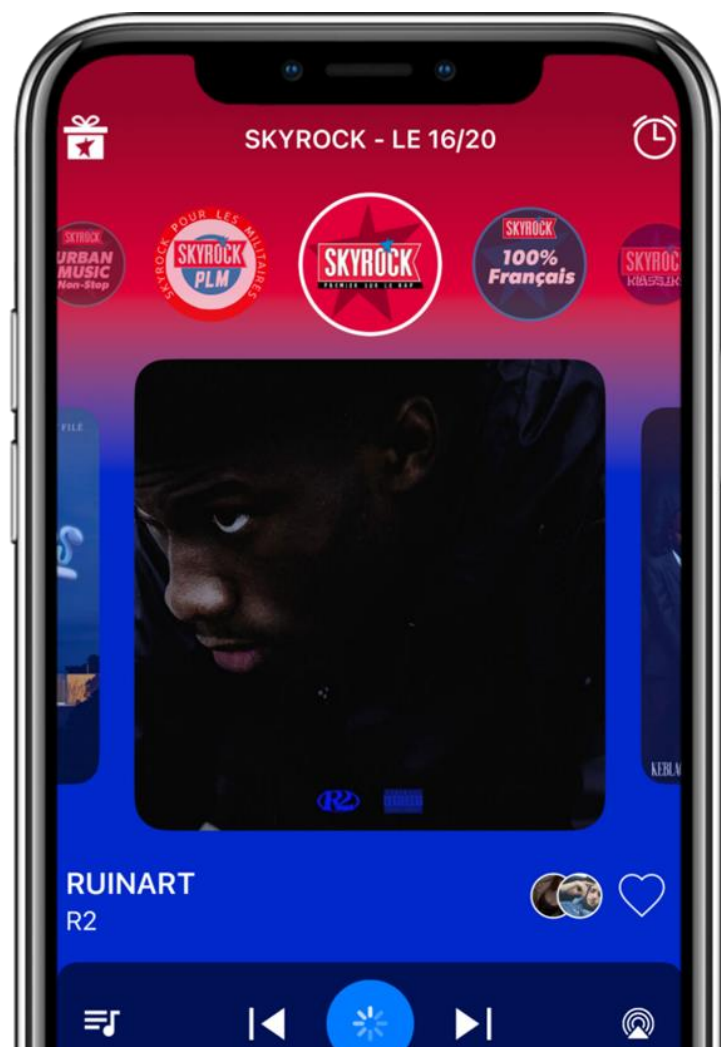
LA PREMIÈRE COMMUNAUTÉ MÉDIA



**MEILLEURE
STRATÉGIE
SOCIAL MÉDIA**

***Grand
prix
des
médias***

LA RADIO DES GÉNÉRATIONS MOBILES



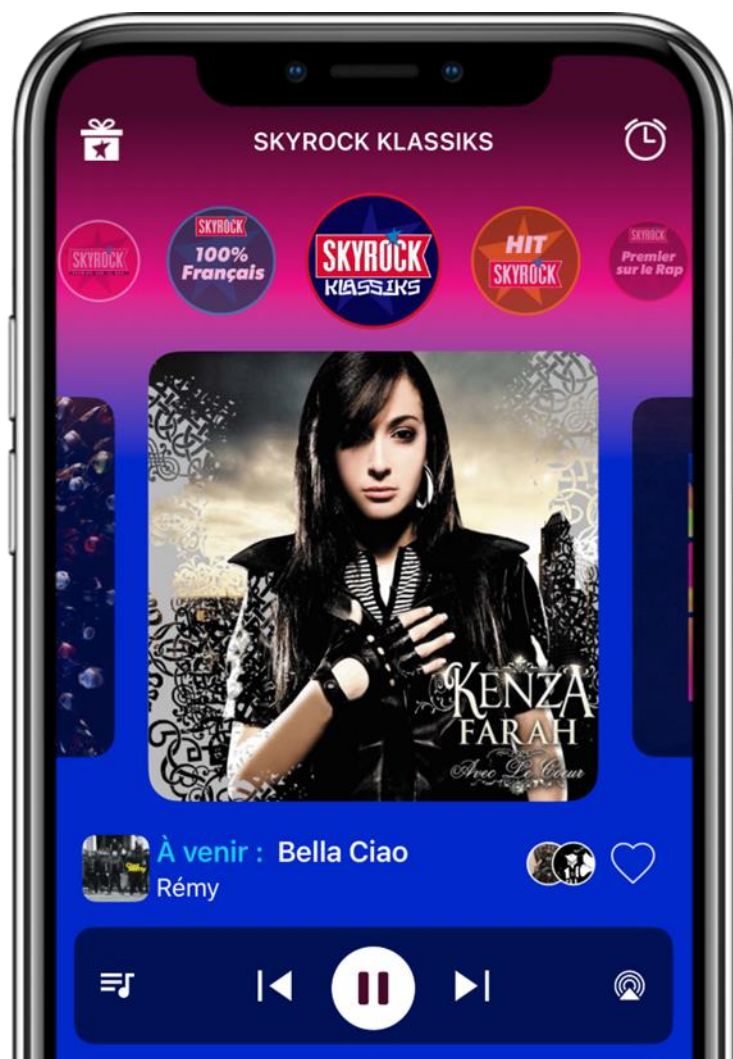
8.3 M

de sessions d'écoutes mensuelles



Source : ACPM – Août 2025.

SKYROCK KLASSIKS



1 ÈRE

radio DAB exclusive de France

Fer de lance de la musique urbaine en France, **SKYROCK** a compris l'importance des classiques dans le rap et a créé, il y a 10 ans, l'émission **SKYROCK KLASSIKS** suivie par une mobiradio disponible sur l'application **SKYROCKFM**.

Le succès de ces deux formats a incité **SKYROCK** à combler un vide dans le panorama audio francophone en lançant **SKYROCK KLASSIKS**, une radio disponible en DAB+ dans les principales villes de France.



étoile classique
web radio 2024

Source : Médiamétrie EAR Local 2023-2025 – Ensemble des univers (hors Île-de-France) – AC en centaines – Skyrock
– Classement des radios DAB exclusives



SKYROCK PLM



La marque audio digitale du groupe **SKYROCK** dédiée à l'armée en mission et écoutable par tous en live, en podcast et sur les réseaux sociaux en convention avec le ministère des armées et animée par Mrik, Ivoire, Léa et Corentin.



des formats originaux sur les réseaux



des podcasts disponibles sur le site et l'application [SKYROCK.FM](https://www.skyrock.fm)





PRÉAMBULE AUX CGV

Chez **SKYROCK PUBLIC**, notre ambition est d'être le partenaire business incontournable, efficace et pragmatique des marques et des agences médias. Forts de notre liberté, de notre agilité et de notre créativité, nous nous engageons à proposer des solutions à la hauteur des nouveaux enjeux du marché publicitaire.

Cette exigence guide, au quotidien, l'ensemble de nos relations partenaires.

Nos Conditions Générales de Vente incarnent aujourd'hui cette philosophie : elles constituent un cadre conçu non pour alourdir les démarches, mais pour fournir des solutions claires, agiles et en parfaite adéquation avec les priorités du marché.

- ★ **Maîtrise optimale des coûts** grâce à un coût net garanti (CT/GRP) via la Skyrock Box ;
- ★ **Media planning contextuel** par la vente en gré à gré et la commercialisation en spot à spot ;
- ★ **Émergence maximale** par une gestion rigoureuse et sans concession des espaces publicitaires ;
- ★ **Attention captée et valorisée** avec la possibilité de co-créeer des contenus premium sur-mesure et de s'associer à nos programmes iconiques ;
- ★ **Interactions authentiques** et viralité portées par nos dispositifs réseaux et le conversationnel ;
- ★ **Prises de parole engagées** via l'association aux grandes causes soutenues par Skyrock ;
- ★ **Visibilité garantie** sur nos écrans les plus performants grâce à notre offre de réservation anticipée.

Avec **SKYROCK PUBLIC**, chaque campagne bénéficie ainsi d'un environnement pensé pour servir l'impact, la performance et le sens, tout en restant simple, accessible et parfaitement aligné sur vos enjeux stratégiques.

NOS ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DU MARCHÉ PUBLICITAIRE

Skyrock Public : régie engagée !

La mission de Skyrock Public, c'est d'être le prolongement des valeurs et des engagements de Skyrock sur le marché publicitaire. Conscients de notre responsabilité en tant que partie intégrante de l'écosystème Skyrock, nous nous efforçons de sensibiliser notre public, tout en restant fidèles à l'esprit et aux valeurs de la marque. Par la recherche de partenaires, notre rôle est également d'amplifier les initiatives de solidarité et les engagements d'une radio urbaine, libre, indépendante, populaire et créative, profondément ancrée dans les valeurs républicaines.



Skyrock Public s'engage à promouvoir un marché publicitaire durable.

- ★ Un marché publicitaire durable c'est assurer les conditions d'un souvenir publicitaire pérenne et qualitatif. C'est-à-dire maximiser la valeur des marques (brand equity) grâce à un écosystème se distinguant par la qualité de ses contenus, rigoureusement sélectionnés et contrôlés, et garantir un équilibre optimal entre visibilité et impact par une gestion rigoureuse de la pression publicitaire.
- ★ Un marché publicitaire durable c'est aussi travailler à la création de relations commerciales pérennes, nous croyons fermement que l'éthique des affaires est un pilier fondamental de la responsabilité sociétale des entreprises. Cela se reflète dans notre approche des négociations, le respect scrupuleux de nos engagements et notre volonté de construire des partenariats solides.

Skyrock Public s'engage avec ses collaborateurs.

Chez Skyrock Public, le bien-être de nos collaborateurs est au centre de nos priorités. Nous mettons un point d'honneur à favoriser un équilibre harmonieux entre vie personnelle et vie professionnelle, notamment grâce à des modalités de télétravail adaptées. Nous valorisons l'autonomie, la liberté, la confiance et favorisons la mobilité interne, des principes qui permettent à chacun de s'épanouir dans ses missions et de progresser.

Cette approche se reflète dans l'engagement de nos équipes, dont l'ancienneté moyenne atteint près de 10 ans !

PRÉAMBULE AUX CGV

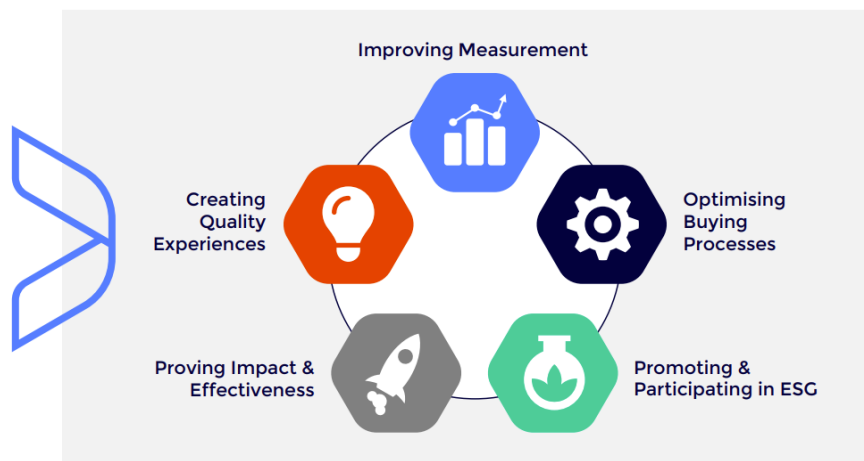
Skyrock Public s'engage avec l'interprofession.

Skyrock Public s'engage à collaborer avec l'ensemble de l'interprofession pour promouvoir toutes les bonnes initiatives d'où qu'elles viennent, car c'est tous ensemble que nous parviendrons à rendre le marché publicitaire plus responsable et durable.

C'est dans cette optique que Skyrock Public a rejoint l'EGTA* avec pour ambition de devenir acteur des grandes transformations du marché de l'audio.

En tant que signataire de la [charte de l'EGTA](#), Skyrock Public a fait sienne les cinq priorités essentielles pour prospérer dans le paysage médiatique et publicitaire de demain : créer des expériences de qualité, améliorer la mesure, optimiser les processus d'achat, prouver l'impact et l'efficacité et enfin promouvoir et participer activement aux initiatives RSE.

Our Five Key Priorities



*À propos de l'EGTA : l'EGTA est l'organisation internationale des régies télévision et audio multiplateformes, représentant plus de 180 membres dans plus de 40 marchés. Ses membres sont des entreprises de télévision et d'audio multiplateformes qui se situent à l'intersection de la télévision et de la radio traditionnelles et des plateformes de vidéo et d'audio numériques. La télévision et l'audio multiplateformes rassemblent des services linéaires et à la demande, sur tous les écrans et plateformes. (<https://www.egta.com/>)

MODALITÉS D'ACHAT DES ESPACES PUBLICITAIRES

En fonction de leurs objectifs, les annonceurs disposent ainsi de deux modes d'achat distincts :

- ★ **L'achat « classique »** : s'adresse aux annonceurs qui souhaitent **garder la maîtrise du contexte de diffusion** de leurs campagnes.

Ce mode correspond à un achat spot à spot, permettant à l'annonceur ou à son mandataire de réserver les espaces publicitaires dans les contextes de commercialisation souhaités, sous réserve des disponibilités du planning ainsi que du respect des réglementations et usages en vigueur. Les spots sont commercialisés sur la base d'un tarif brut, auquel s'appliquent les majorations et remises commerciales détaillées ci-après.

L'achat « classique » est réservé aux campagnes ciblant les 13-34 ans ainsi qu'aux secteurs musique et entertainment (sauf accord préalable de **SKYROCK PUBLIC**). Il est entendu qu'un achat en « classique » ne donne pas droit à une garantie de coût GRP.

- ★ **La Skyrock Box** : s'adresse aux annonceurs qui souhaitent **privilégier l'optimisation des coûts** grâce à un coût GRP net garanti.

Ce mode correspond à un achat en coût GRP net garanti. Dans ce cadre, **SKYROCK PUBLIC** détermine elle-même la programmation des spots, sur la base d'un brief fourni par l'agence. Le coût GRP peut être soumis à des modulations spécifiques. La Skyrock Box est réservée aux campagnes adultes et nécessite l'accord préalable de **SKYROCK PUBLIC**.

Mode d'achat	Principe	Pour qui ?	Avantage clé
Classique	Achat spot à spot, basé sur un tarif brut (avec remises et majorations)	Campagnes 13-34 ans, secteurs musique & entertainment (sauf accord préalable)	Maîtrise du contexte de diffusion
Skyrock Box	Achat en coût GRP net garanti, programmation décidée par Skyrock Public sur brief agence	Campagnes cibles adultes (accord préalable requis)	Optimisation des coûts (GRP net garanti)

MODALITÉS DE RETOURS PLANNING

SKYROCK PUBLIC s'engage à accompagner ses clients avec la plus grande rigueur et à tout mettre en œuvre pour respecter, les engagements pris : *day part*, poids de prime, jours actifs, emplacements préférentiels, niveau de GRP global, etc.

À ce titre, les retours planning ne pourront, en aucun cas, intervenir avant **J-10** du démarrage de la campagne, quelle que soit la date de demande de réservation.

Les délais diffèrent selon le mode d'achat :

- ★ **Achat classique** (cibles jeunes) : retours possibles jusqu'à **J-10** avant démarrage.
- ★ **Skyrock Box** : retours possibles jusqu'à **J-5** avant démarrage.
- ★ **Floating** (hors coût GRP garanti) : retours possibles jusqu'à **J-4** avant démarrage.
- ★ Dans certain cas, il est possible de déroger à ces délais dans le cadre de **l'offre de réservation anticipée** dont les modalités sont décrites p.33.

Mode d'achat / Campagne	Délai maximum de retour planning
Achat classique (cibles jeunes)	J-10 avant démarrage
Skyrock Box	J-5 avant démarrage
Floating (hors coût GRP Garanti)	J-4 avant démarrage
Offre Réservation Anticipée	(voir modalité p ..)

ÉVOLUTION DES TARIFS EN COURS D'ANNÉE

Les tarifs bruts de **SKYROCK** (avant négociation) n'évoluent pas durant l'année en revanche il est impératif de noter que, quel que soit le mode d'achat (Skyrock Box ou classique) les prix nets (après remises) sont soumis à des variations matérialisées par les périodes CGV. Ces périodes sont déterminées, en début d'année, en fonction de l'encombrement théorique et pourront être revues en cours d'année en cas d'événement exceptionnels. Toute évolution des périodes tarifaires donnera lieu à un avenant des CGV **SKYROCK PUBLIC**.

- ★ Pour l'achat en **Skyrock Box** les coûts GRP consenti sont modulés en fonction des indices des périodes CGV (cf. conditions particulières Skyrock box p.28) ;
- ★ Pour l'achat **classique** : l'ajustement des prix s'effectue par l'ajustement des taux de négociation consentis (taux consenti sur les périodes blanches plus important que le taux consenti sur les périodes violettes (cf. conditions tarifaires et conditions commerciales de la page 20 à la page 27).

Mode d'achat	Principe d'évolution du prix net	Référence CGV
Skyrock Box	Coûts GRP modulés selon les indices des périodes CGV	Conditions particulières Skyrock Box (p.28)
Achat Classique	Ajustement via le taux de négociation : plus favorable en périodes blanches que violettes	Conditions tarifaires et commerciales (p.20)

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU BARTER ET À L'ÉCHANGE MARCHANDISES

La diffusion des campagnes en barter et en échange marchandises sont soumises à l'accord préalable de **SKYROCK PUBLIC**.

Ces dispositifs ne peuvent pas être programmés en période de fort encombrement (périodes rouges, violettes ou noires).

Du fait de leur nature (gracieux), le barter et l'échange marchandises n'alimentent pas les paliers volumes.

Le médiaplanning et les performances ne sont pas garantis (aucun achat en coût GRP possible).

SKYROCK PUBLIC se réserve le droit de modifier les plans à tout moment en fonction des contraintes de planning. Les dispositifs barter seront renvoyés à **J-2** avant le démarrage de la campagne.

Pour les campagnes s'étalant sur plusieurs semaines ou blocs, les dispositifs seront réajustés à **J-3** avant la diffusion de chacun des blocs ou semaines restants.

VOLUMÉTRIE MAXIMALE DES SPOTS PAR JOUR

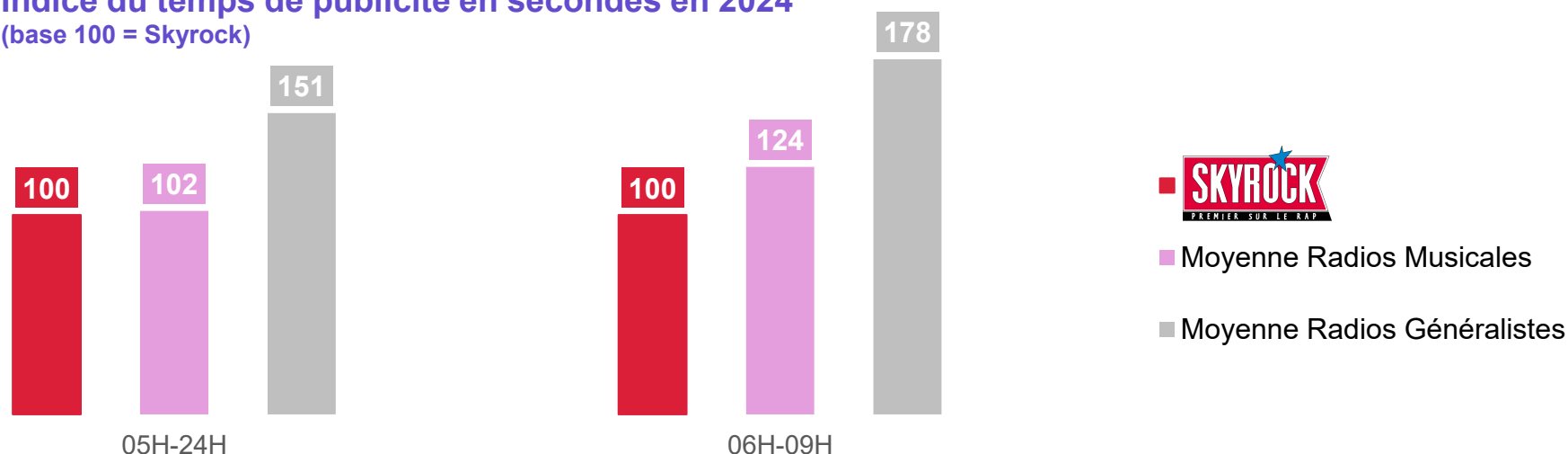
SKYROCK PUBLIC s'engage auprès de ses auditeurs, de ses annonceurs et de son éditeur à maintenir une intégration harmonieuse de la publicité au sein de ses programmes, afin de garantir à la fois le confort d'écoute et l'émergence des campagnes publicitaires.

En conséquence, **SKYROCK PUBLIC** ne peut garantir, pour un même annonceur et une même campagne, la diffusion d'un volume trop élevé de spots sur une seule journée.

En cas de volumétrie excessive risquant d'altérer la qualité d'écoute et de réduire l'impact publicitaire (soit plus de 12 spots par jour d'une même création entre 6H et 18H), les plans de diffusion pourront être adaptés et allégés en conséquence.

SKYROCK PUBLIC s'efforce depuis toujours de maîtriser le temps publicitaire à l'antenne, tout particulièrement sur les tranches horaires à forte demande :

Indice du temps de publicité en secondes en 2024
(base 100 = Skyrock)



Source : Kantar Média via Atelier Pige – Indice du temps de publicité en secondes (base 100 = Skyrock) – Moyenne annuelle 2024 – 05H-24H et 06H-09H.



CONDITIONS TARIFAIRES ACHAT CLASSIQUE



CONDITIONS TARIFAIRES

1. TARIFS BRUTS DE LA STATION SKYROCK

Pour l'achat en spot à spot, les grilles de tarifs bruts de Skyrock national sont disponibles en pages 23 et 24. Ils sont exprimés en brut HT base **30 secondes** et à la demi-heure. Ces tarifs sont révisables en cours d'année notamment à chaque vague d'audience radio nationale publiée par Médiamétrie.

2. FRAIS DE DIFFUSION

Les frais de diffusion s'élèvent forfaitairement à **32 € net HT** par message et ne sont soumis à aucun dégressif commercial. Ces frais sont applicables à tous les messages diffusés sur Skyrock national.

3. PÉRIODES CGV

Les tarifs bruts ne sont soumis à aucune modulation saisonnière. En revanche, pour 2026, 11 périodes CGV sont identifiées sur lesquelles s'appliquent des remises et des modulations spécifiques.

Ces 11 périodes correspondent au calendrier ci-dessous :

Du 1 ^{er} janvier au 4 janvier 2026	Du 5 janvier au 18 janvier 2026	Du 19 janvier au 1 ^{er} mars 2026	Du 2 mars au 17 mai 2026	Du 18 mai au 12 juillet 2026	Du 13 juillet au 23 août 2026	Du 24 août au 13 septembre 2025	Du 14 septembre au 15 novembre 2026	Du 16 novembre au 29 novembre 2026	Du 30 novembre au 24 décembre 2026	Du 25 décembre au 31 décembre 2026
110	110	130	140	140	100	170	170	180	170	90

CONDITIONS TARIFAIRES

4. COEFFICIENT PAR FORMAT

Formats en secondes	5''	10''	15''	20''	25''	30''	35''	40''	45''	50''	55''	60''
Coefficients	0,5	0,65	0,81	0,93	0,97	1	1,25	1,5	1,7	1,9	2.1	2,4

La durée des messages doit être respectée au dixième de seconde près. Nous consulter pour tout autre format.
Ces coefficients s'appliquent sur le brut des messages concernés et modulent le coût GRP net négocié en Skyrock Box .

5. MAJORATION DU TARIF UNITAIRE BRUT DU SPOT

Les majorations tarifaires ci-dessous s'appliquent sur le tarif brut des messages concernés (pour la Skyrock Box voir modalités Skyrock Box)
En cas de majorations multiples pour un même message, les majorations s'appliquent en cascade sur le tarif brut du message concerné. Le montant total cumulé des majorations tarifaires est plafonné à +55%.

5.1. Emplacement préférentiel *

T1 ou F1	+45%
T2 ou T3 ou F3 ou F2	+40%
T1 ou T2 ou T3 ou F3 ou F2 ou F1 (une des 6 positions selon disponibilités plannings)	+40%

5.2. Citation multimarques ou multi-annonceurs**

+35%

5.3. Deux spots d'un même annonceur dans le même écran (majoration appliquée sur le 2^{ème} message)

+40%

5.4. Écrans « Offre Impact RSE » (détails p.34) :

Espace de communication privilégiée dans le 6H00-9H00.
Durée comprise entre 30 et 60 secondes à 42 de chaque heure

+45%

* T1 : tête d'écran 1^{ère} position//T2 : tête d'écran 2^{ème} position// T3 : tête d'écran 3^{ème} position//F3 : avant avant fin d'écran//F2: avant fin d'écran// F1 : fin d'écran. La régie s'engage à fournir un bilan d'EP des EP négociés.. **La régie s'engage à fournir un bilan d'EP des EP négociés. En aucun cas la régie ne s'engage à fournir un bilan sur les EP attribués aléatoirement. Seul les EP négociés sont garantis et donneront lieu à un suivi.**

**Cette majoration ne s'applique pas aux annonceurs de la famille Distribution (nomenclature Kantar 2020). Si elle est mise devant le fait accompli la régie se réserve le droit d'appliquer la majoration multi-annonceurs .

CONDITIONS TARIFAIRES

EN EUROS BRUTS HT BASE 30 SECONDES APPLICABLES AU 25/08/2025

5H-6H	LE REPLAY DE DIFOOL avec Tim
6H-9H	LE MORNING DE DIFOOL avec Difool et son équipe
9H-12H	RAP & R'N'B NON STOP avec Fred
12H-16H	LES DEDICACES avec Medhi
16H-20H	LE 16-20 avec M'Rik
20H-21H	PLANETE RAP avec Fred
21H-00H	LA RADIO LIBRE avec Difool et son équipe

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
05:00-05:30	66	66	84	84	84
05:30-06:00	96	96	124	124	124
06:00-06:30	1 184	1 184	1 488	1 488	1 488
06:30-07:00	3 154	3 154	3 402	3 402	3 402
07:00-07:30	12 400	12 400	13 640	13 640	13 640
07:30-08:00	14 128	14 128	15 438	15 438	15 438
08:00-08:30	14 592	14 592	16 128	16 128	16 128
08:30-09:00	14 242	14 242	15 656	15 656	15 656
09:00-09:30	12 240	12 240	13 872	13 872	13 872
09:30-10:00	5 924	5 924	6 268	6 268	6 268
10:00-10:30	5 980	5 980	6 238	6 238	6 238
10:30-11:00	6 066	6 066	6 286	6 286	6 286
11:00-11:30	6 011	6 011	6 294	6 294	6 294
11:30-12:00	5 852	5 852	6 224	6 224	6 224
12:00-12:30	6 600	6 600	7 140	7 140	7 140
12:30-13:00	6 328	6 328	6 720	6 720	6 720
13:00-13:30	4 897	4 897	5 272	5 272	5 272
13:30-14:00	4 399	4 399	4 888	4 888	4 888
14:00-14:30	4 949	4 949	5 554	5 554	5 554
14:30-15:00	4 784	4 784	5 336	5 336	5 336
15:00-15:30	5 184	5 184	6 070	6 070	6 070
15:30-16:00	4 938	4 938	5 858	5 858	5 858
16:00-16:30	6 581	6 581	7 196	7 196	7 196
16:30-17:00	6 292	6 292	6 880	6 880	6 880
17:00-17:30	7 102	7 102	7 638	7 638	7 638
17:30-18:00	6 500	6 500	6 864	6 864	6 864
18:00-18:30	6 600	6 600	7 150	7 150	7 150
18:30-19:00	4 200	4 200	4 680	4 680	4 680
19:00-19:30	3 944	3 944	4 350	4 350	4 350
19:30-20:00	1 850	1 850	2 250	2 250	2 250
20:00-20:30	1 860	1 860	1 920	1 920	1 920
20:30-21:00	1 400	1 400	1 470	1 470	1 470
21:00-21:30	2 150	2 150	2 364	2 364	2 364
21:30-22:00	2 012	2 012	2 108	2 108	2 108
22:00-22:30	1 012	1 012	1 260	1 260	1 260
22:30-23:00	950	950	1 368	1 368	1 368
23:00-23:30	674	674	945	945	945
23:30-24:00	510	510	714	714	714

LES NIGHT BOX (écrans de nuit) sont commercialisés via une logique de forfaits en € nets HT, nous consulter

CONDITIONS TARIFAIRES

EN EUROS BRUTS HT BASE 30 SECONDES APPLICABLES AU 25/08/2025

		Samedi	
5H-6H	RAP & R'N'B NON STOP	05:00-05:30	44
6H-9H	DIFOOL – MORNING BEST avec Vincent	05:30-06:00	102
		06:00-06:30	255
		06:30-07:00	450
		07:00-07:30	570
		07:30-08:00	754
9H-12H	100% FRANÇAIS avec Vincent	08:00-08:30	1 380
		08:30-09:00	2 494
		09:00-09:30	2 800
		09:30-10:00	2 818
		10:00-10:30	4 886
12H-15H	RAP & R'N'B NON STOP avec Tim	10:30-11:00	4 450
		11:00-11:30	5 700
		11:30-12:00	6 264
		12:00-12:30	5 168
		12:30-13:00	5 418
15H-18H	RAP & R'N'B NON STOP avec Corentin	13:00-13:30	7 072
		13:30-14:00	5 840
		14:00-14:30	6 825
		14:30-15:00	7 080
		15:00-15:30	6 636
18H-22H	RAP & R'N'B NON STOP avec Maxime	15:30-16:00	5 280
		16:00-16:30	4 248
		16:30-17:00	4 154
		17:00-17:30	3 248
		17:30-18:00	2 426
22H-00H	CUT KILLER SHOW	18:00-18:30	4 990
		18:30-19:00	3 266
		19:00-19:30	3 915
		19:30-20:00	2 173
		20:00-20:30	1 776
		20:30-21:00	2 550
		21:00-21:30	1 650
		21:30-22:00	1 360
		22:00-22:30	975
		22:30-23:00	540
		23:00-23:30	240
		23:30-24:00	160

		Dimanche	
5H-6H	RAP & R'N'B NON STOP	05:00-05:30	33
6H-10H	100% FRANÇAIS avec Marietelle	05:30-06:00	48
		06:00-06:30	45
		06:30-07:00	99
		07:00-07:30	504
		07:30-08:00	539
10 H-12 H	HIT SKYROCK avec Maxime	08:00-08:30	1 365
		08:30-09:00	912
		09:00-09:30	1 336
		09:30-10:00	2 067
		10:00-10:30	3 304
12H-15H	RAP & R'N'B NON STOP avec Tim	10:30-11:00	2 658
		11:00-11:30	3 180
		11:30-12:00	3 850
		12:00-12:30	4 200
		12:30-13:00	4 066
15H-18H	RAP & R'N'B NON STOP avec Marietelle	13:00-13:30	3 872
		13:30-14:00	2 844
		14:00-14:30	4 334
		14:30-15:00	4 057
		15:00-15:30	4 770
18 H-20 H	SKYROCK KLASSIKS avec Maxime	15:30-16:00	5 498
		16:00-16:30	3 038
		16:30-17:00	2 754
		17:00-17:30	3 680
		17:30-18:00	3 402
20H-21H	PLANÈTE RAP avec Fred	18:00-18:30	3 514
		18:30-19:00	3 160
		19:00-19:30	2 552
		19:30-20:00	1 584
		20:00-20:30	1 188
21H-00H	LA SPÉCIALE RADIO LIBRE avec Difool et son équipe	20:30-21:00	775
		21:00-21:30	980
		21:30-22:00	425
		22:00-22:30	480
		22:30-23:00	480
		23:00-23:30	144
		23:30-24:00	144

LES NIGHT BOX (écrans de nuit) sont commercialisés via une logique de forfaits en € nets HT, nous consulter



**CONDITIONS
COMMERCIALES**



CONDITIONS COMMERCIALES

LES CONDITIONS COMMERCIALES DÉTAILLÉES CI-DESSOUS NE S'APPLIQUENT QUE DANS LE CADRE D'UN ACHAT SPOT À SPOT.
HORS REMISE SPÉCIFIQUE, TELLE QUE DÉFINIE PAGE 22, LE TOTAL DES REMISES AVANT CUMUL DE MANDATS NE POURRA EXCÉDER -55%

1. REMISE VOLUME

Tout annonceur présent sur Skyrock national entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 bénéficie d'une remise volume applicable sur le montant brut HT (investi sur l'année 2026 exclusivement), hors frais techniques et frais de diffusion. Cette remise n'est cumulable avec aucune offre, pack ou remise que ce soit.
Cette remise s'applique selon le barème ci-dessous :

	Blanche	Orange/Rouge	Violette/Noire
Moins de 200K €	-25%	-10%	-6%
À partir de 200K €	-30%	-16%	-13%
À partir de 400K €	-34%	-21%	-18%
À partir de 800K €	-36%	-23%	-20%
À partir de 1 200K €	-45%	-34%	-31%

2. REMISE PROGRESSION CA

La remise de progression de CA de -5% s'applique à tout annonceur investissant sur Skyrock national au cours de l'année 2026 et s'engageant à faire progresser son chiffre d'affaires d'au moins 10% vs 2025 (une fois déduite la prime de progression de CA).

La remise progression CA s'additionne à la remise volume et s'applique en cascade.

3. REMISE NOUVEL ANNONCEUR

Tout annonceur absent des antennes de Skyrock national entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 bénéficie d'une remise volume forfaitaire. Applicable sur le volume montant brut HT investi du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, hors frais techniques et frais de diffusion (non cumulable avec la « remise volume »).

Période Blanche	-60%
Période Orange/Rouge	-45%
Période Violette/Grise/Noire	-35%

CONDITIONS COMMERCIALES

LES CONDITIONS COMMERCIALES DÉTAILLÉES CI-DESSOUS NE S'APPLIQUENT QUE DANS LE CADRE D'UN ACHAT SPOT À SPOT.
HORS REMISE SPÉCIFIQUE, TELLE QUE DÉFINIE PAGE 22, LE TOTAL DES REMISES AVANT CUMUL DE MANDATS NE POURRA EXCÉDER -55%

4. REMISES SPÉCIFIQUES

Les publicités ordonnancées par le SIG, les publicités émanant de collectivités ainsi que les publicités relatives aux « grandes causes » bénéficient d'un **abattement forfaitaire de -60%** qui se substitue à tout autre dégressif (hors coefficients de format).
La notion de « grande cause » est laissée à la libre définition de Skyrock Public.

- 60%

5. REMISE DE CUMUL DE MANDATS

La remise de cumul de mandat est égale à **3% de l'investissement net HT** (hors frais de diffusion et frais techniques) réalisé entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 décembre 2026.

S'applique dès le premier euro investi.

Est accordée exclusivement aux annonceurs ayant recours à un mandataire associant au moins deux mandats sur l'exercice 2025, dans le cadre de leur communication sur Skyrock (national, IDF et multilocal).

Est accordée uniquement si Skyrock Public est en possession d'une attestation de mandat conforme pour la période de communication considérée (cf. modèle en fin de document).

L'obtention de cette remise est conditionnée par le règlement des factures relatives aux investissements retenus dans l'assiette de calcul de cette remise et ne portera en tout état de cause que sur les sommes payées en totalité à échéance.

Pour une gestion optimisée des mandats 2026, la plateforme mymandat est opérationnelle.

- 3%

6. REMISE FLOATING

Est appliqué sur les messages en floating un **abattement de -55%**.

A noter que le mediaplanning et les performances sont non garantis.

Skyrock Public se réserve le droit de modifier les plans à tout moment en fonction des contraintes planning.

Les dispositifs planning seront renvoyés à J-3 de la date de départ de la campagne.

Dans le cadre d'une campagne s'étalant sur plusieurs semaines ou blocs, les dispositifs seront réajustés à J- 3 avant la diffusion de chacun des blocs restants. À noter que **les dispositifs planning sont limités à hauteur de 10 spots par jour**.

Pas de possibilité de placer des spots floating entre 7H et 10H.

- 55%





CONDITIONS PARTICULIÈRES SKYROCK BOX

CONDITIONS COMMERCIALES

SKYROCK la radio musicale des 25-49 ans

Non valorisée par Kantar Média, la **SKYROCK BOX** permet aux annonceurs de référencer **SKYROCK** dans le cadre de leur stratégie 25-49 ans.

(sans pénaliser les accords globaux généralement signés sur la base d'une part de marché contractuelle).

2ÈME

radio privée des 25-49 ans

48%

de 25-49 ans dans son audience

+14 PTS

en 15 ans

MODALITÉS SKYROCK BOX

La **SKYROCK BOX** est un mode de commercialisation dédié aux cibles adultes (25 ans et plus).

Les campagnes Skyrock Box sont :

- ★ Diffusées au sein d'espaces isolés et réservés, encadrés d'une virgule sonore identifiable ;
- ★ Pigées et valorisées à 1€ par message par Kantar Media ;
- ★ Soumises à la facturation des frais de diffusion (32€ net HT par message, ne sont soumis à aucun dégressif commercial. Ces frais sont applicables à tous les messages diffusés sur Skyrock national) ;
- ★ Servies en **floating** et en fonction des contraintes planning (encombres, consommation de la cible, concomitance, exclusivités sectorielles, ...).



Rappel:

Le Skyrock Box n'est cumulable avec aucune offre ou remise que ce soit.

L'activation d'une Skyrock Box, sur une cible donnée, est soumise à l'acceptation préalable de Skyrock Public.

Par la Skyrock Box, Skyrock Public s'engage à respecter un coût GRP mais en aucun cas un médiaplaning précis.

Les plans sont susceptibles d'être modifiés jusqu'à J-5 avant le début de la campagne en fonction des contraintes planning (cf. page 16).

Les coûts GRP sont calculés selon la vague Médiamétrie en vigueur au moment de la réservation des campagnes.

MODALITÉS SKYROCK BOX

La **SKYROCK BOX** est commercialisée en coût GRP net garanti.

Médiaplanning et poids de prime :

Le coût GRP net négocié s'entend en base 30 seconde, indice CGV base 100 (cf. Indices CGV), hors emplacement préférentiel, **sur la base d'un médiaplanning opéré par Skyrock Public**. Ainsi pour chaque campagne, la répartition des GRP sur la journée devra être cohérente avec la consommation de la cible notamment sur le prime (06h-09h). Une suppression des GRP délivrés dans le prime est soumise à l'accord de Skyrock Public et donnera lieu à une inflation forfaitaire du coût GRP de **10%**. Il est entendu que la suppression ne pourra excéder 10 points et que les plans 100% Prime ne sont pas éligibles à la Skyrock Box.

Exemple de calcul du poids de prime

Le poids de prime correspond au pourcentage de GRP délivrés entre 06h-09h par rapport au nombre total de GRP délivrés sur le plan.

Le poids de prime maximum d'un plan Skyrock Box est calculé en fonction de la consommation de Skyrock de la cible sur la journée.

Par exemple : Si sur la cible d'achat Skyrock Box 21,89 GRP sont disponibles (addition des GRP de chaque ½ heure entre 5h et 24h) et que 5,38 GRP sont disponibles entre 06h et 09h. Le poids de prime maximal sera de 23,5%. ($=5,38/21,89$).

Plan Fin de de semaine :

La Skyrock Box est accessible aux plans diffusés en 100% fin de semaine (Jeudi-Vendredi-Samedi) mais ils seront soumis à une inflation forfaitaire du coût GRP de **10%**.

Indices CGV :

Les coûts GRP sont négociés en base 100 et seront modulés en fonction des périodes CGV sur lesquelles les plans Skyrock Box seront diffusés selon les indices ci-dessous. En cas de plan diffusé sur deux périodes distinctes, le coût GRP du plan sera calculé par la pondération des GRP délivrés sur chaque période.

Du 1 ^{er} janvier au 4 janvier 2026	Du 5 janvier au 18 janvier 2026	Du 19 janvier au 1 ^{er} mars 2026	Du 2 mars au 17 mai 2026	Du 18 mai au 12 juillet 2026	Du 13 juillet au 23 août 2026	Du 24 août au 13 septembre 2025	Du 14 septembre au 15 novembre 2026	Du 16 novembre au 29 novembre 2026	Du 30 novembre au 24 décembre 2026	Du 25 décembre au 31 décembre 2026
110	110	130	140	140	100	170	170	180	170	90

MODALITÉS SKYROCK BOX

Indice Format :

Les indices formats appliqués dans le cadre de la Skyrock box sont les mêmes que ceux appliqués dans le cadre d'un achat spot à spot.

Formats en secondes	5''	10''	15''	20''	25''	30''	35''	40''	45''	50''	55''	60''
Coefficients	0,5	0,65	0,81	0,93	0,97	1	1,25	1,5	1,7	1,9	2.1	2,4

Emplacements préférentiels aléatoires en tête de Skyrock Box (T1, T2, T3) et en fin de Skyrock Box (AAF, AF et FE) :

Le coût GRP des spots placés en T1 ou T2 ou T3 ou AAF ou AF ou FE sera majoré de 25%.

Cumul de mandat :

La remise de cumul de mandat correspond à une déflation de 3% du coût GRP net.

Méthodologie d'application des modulations :

Les modulations du coût GRP net négocié s'appliquent en cascade selon l'ordre suivant :

Coût GRP Skyrock Box
base 30 secondes, Indice
CGV 100, hors EP



Modulation EP
(+25% sur le coût GRP des
spots placés en EP)



Modulation Prime
(+10% d'inflation du coût GRP si
surpondération prime)



Modulation Fin de semaine
(+10% d'inflation du coût GRP si
plan 100% Fin de semaine)



Modulation Indices CGV
Application de l'indice CGV



Application de l'indice format
pour détermination du net facturé

Réservation en urgence:

Les campagnes réservées dans un délai court (J-3 du départ de la campagne) seront servies en fonction des disponibilités planning pouvant ainsi conduire la régie à ne pas servir à 100% les EP, le Prime et les autres caractéristiques campagne négociées en amont.

OFFRE RÉSERVATION ANTICIPÉE

SKYROCK PUBLIC S'ENGAGE AUPRÈS DE SES CLIENTS ET PARTENAIRES À TOUT METTRE EN ŒUVRE AFIN DE GARANTIR UN NIVEAU D'ÉMERGENCE ET D'IMPACT MAXIMAL DE LEURS PRISES DE PAROLE.

Dans un contexte d'encombrement croissant, Skyrock Public renforce et optimise son **offre Réservation Anticipée** permettant de garantir aux annonceurs un accès aux meilleurs écrans, du lundi au vendredi.

Dès réception des vagues Médiamétrie en vigueur au moment de la diffusion de la campagne, les écrans pour les campagnes optimisées sur les cibles 13-24 ans et 13-34 ans seront ouverts et accessibles sans majoration des coûts GRP.

Dans le même temps et dans les mêmes conditions, les 10 écrans les plus puissants sur les cibles 25-49 ans et 25-59 ans seront ouverts à la réservation.

Cibles 13-24 ans et 13-34 ans



ouverture à la réservation de 100% des écrans
sans majoration

Cibles 25-49 ans et 25-59 ans



ouverture à la réservation des 10 écrans les plus
puissants sans majoration

*Offre soumise à l'achat en CGRP. **Seuls les annonceurs ayant optimisés leurs campagnes en 2024 sur les cibles concernées sont éligibles à la réservation anticipée.***

Les campagnes sont soumises aux mêmes conditions tarifaires et commerciales exposées précédemment et les GRP délivrés dans le prime (6H-9H) ne pourront pas excéder le poids de prime de la cible

***Offre limitée** à une campagne par annonceur, **dans la limite de 50% du stock publicitaire disponible** et exclusivement sur les cibles 13-24 ans, 13-34 ans, 25-49 ans et 25-59 ans du lundi au vendredi.*

Les réservations sont fermes, définitives et non modifiables

Toute annulation ou modification de la campagne entraînera une facturation de 50% du prix net des spots concernés.

Sous réserve d'accord de l'antenne et de la direction des programmes

OFFRE IMPACT RSE

Avec Skyrock, offrez **impact** et **émergence** à vos prises de parole RSE.

Dans un contexte de fort encombrement publicitaire, Skyrock propose aux annonceurs engagés sur les thématiques RSE, un dispositif **exclusif** permettant de **maximiser l'émergence** et **l'impact** de leurs prises de parole.



Deux écrans écrins sont ainsi réservés à ces annonceurs dans le Morning de Difool à

7H42 – 8H42*.

Ces écrans, isolés, mono-annonceur d'une durée maximum d'une minute contribueront à donner à ces prises de paroles toute la résonance qu'elles méritent.

Pour plus d'informations, consulter la régie

*sous réserve d'accord de l'antenne, de la direction des programmes et des disponibilités planning. Dispositif à réserver au minimum 8 semaines à l'avance et hors novembre-décembre.
Sur la base du cahier des charges de l'ADEME – « Publicité, offre consommation responsable » (<https://communication-responsable.ademe.fr>)
Les investissements dans Impact RSE n'alimentent pas les paliers des accords annuels. Ils feront l'objet de négociations ad-hoc.

STUDIO SKYROCK





STUDIO SKYROCK

Parallèlement à son offre commerciale classique, **SKYROCK PUBLIC** propose la conception de dispositifs sur mesure, spécifiquement adaptés aux besoins de communication des annonceurs.

Ces opérations spéciales sont imaginées, conçues et produites par **STUDIO SKYROCK**, l'agence créative du groupe **SKYROCK**.

SKYROCK PUBLIC agit en tant que point de convergence entre les marques, le public et les acteurs de la scène urbaine. Grâce au **STUDIO SKYROCK**, cette promesse se concrétise pleinement sur le marché publicitaire, en donnant vie à notre signature distinctive :

RADIO X RÉSEAU X RÉEL

STUDIO SKYROCK, en collaboration continue avec les équipes éditoriales, capitalise sur l'ensemble des supports du groupe **SKYROCK** (radio, web, mobile) et met à disposition ses expertises reconnues :
graphisme, conception-rédaction, développement digital, production audiovisuelle, animation de communautés, compréhension fine des cultures et tendances urbaines.

STUDIO SKYROCK c'est :

- ✓ la garantie pour les marques d'une **intégration optimale** dans les contenus éditoriaux existants,
- ✓ la création de **contenus exclusifs et innovants** à travers des opérations de Brand Content,
- ✓ la mobilisation, selon les besoins, de **talents** (animateurs, artistes...),
- ✓ un engagement constant sur l'obtention de **résultats mesurables** et concrets,
- ✓ des prises de parole à **fort impact** et porteuses de sens, en offrant à l'annonceur la possibilité de s'associer aux engagements de Skyrock et aux grandes causes soutenues par le groupe.



STUDIO SKYROCK

L'EXPÉRIENCE SKYROCK !

UN UNIVERS AUDIO

QUI MARQUE LES ESPRITS

Skyrock transforme chaque message en univers sonore unique.

Des créations audios originales, rythmées et identifiables,
qui parlent le même langage que nos auditeurs.

UNE INTÉGRATION ANTENNE

QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Intégrée, écoutée, mémorisée.

Des intégrations antenne créées sur mesure,
qui font vibrer votre marque au rythme de Skyrock.

Un message diffusé dans un univers d'émotions, d'énergie et de proximité.

DES VIDÉOS QUI ENGAGENT

Raconter des histoires qui résonnent

Skyrock transforme votre message en contenus visuels immersifs et
percutants. du concept à la diffusion,
nous vous accompagnons à chaque étape.



STUDIO SKYROCK

L'EXPÉRIENCE SKYROCK !

SKYROCK SUR LE TERRAIN

Skyrock transforme l'audience en expérience.

Nos événements sont pensés pour créer des moments de culture et de proximité, là où les jeunes vivent leurs passions.

Une présence concrète, mesurable,
qui renforce la notoriété de votre marque.

DES ARTISTES QUI VOUS FONT BRILLER

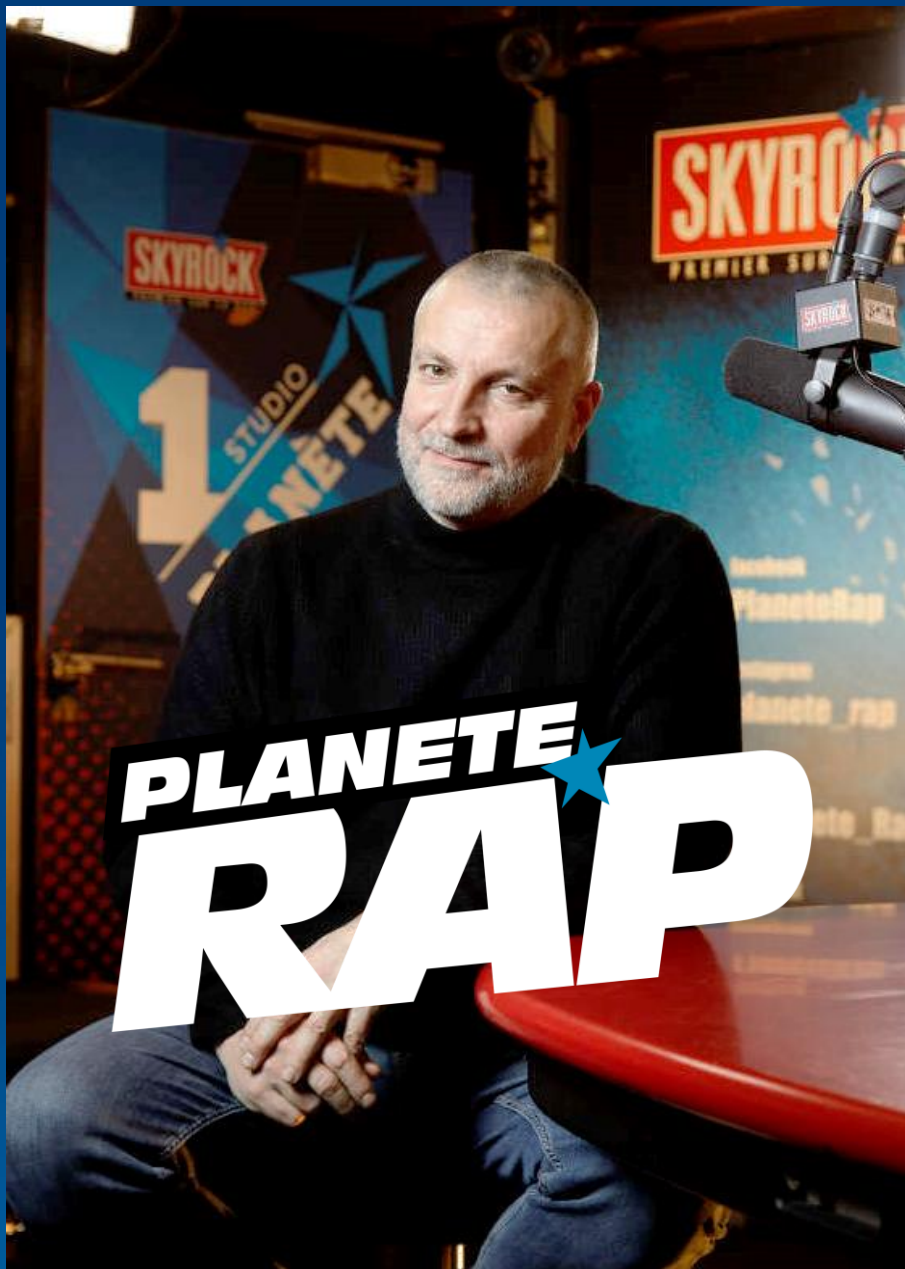
**Quand un artiste Skyrock s'engage,
il donne du sens à votre marque.**

L'endorsement artiste by Skyrock,
c'est l'alliance de la légitimité et de la performance.
Des collaborations puissantes entre marques et artistes
qui partagent les mêmes codes et les mêmes valeurs.

STUDIO SKYROCK



OFFRES SPONSORING



RENTREZ DANS L'HISTOIRE !

**Soyez le partenaire exclusif radio de
l'émission rap de référence !**

Pendant une semaine, Fred reçoit, dans le studio de Skyrock, les plus grands noms du Rap qui font découvrir chaque soir en exclusivité leur album avant sa sortie.

168 000

auditeurs quotidiens

Dispositif radio :

- ★ Billboard à chaque début d'émission tout au long du partenariat
- ★ Association du partenaire à l'ensemble de la campagne d'autopromotion tout au long du partenariat

Ils ont choisi
Planète Rap :



RENAULT



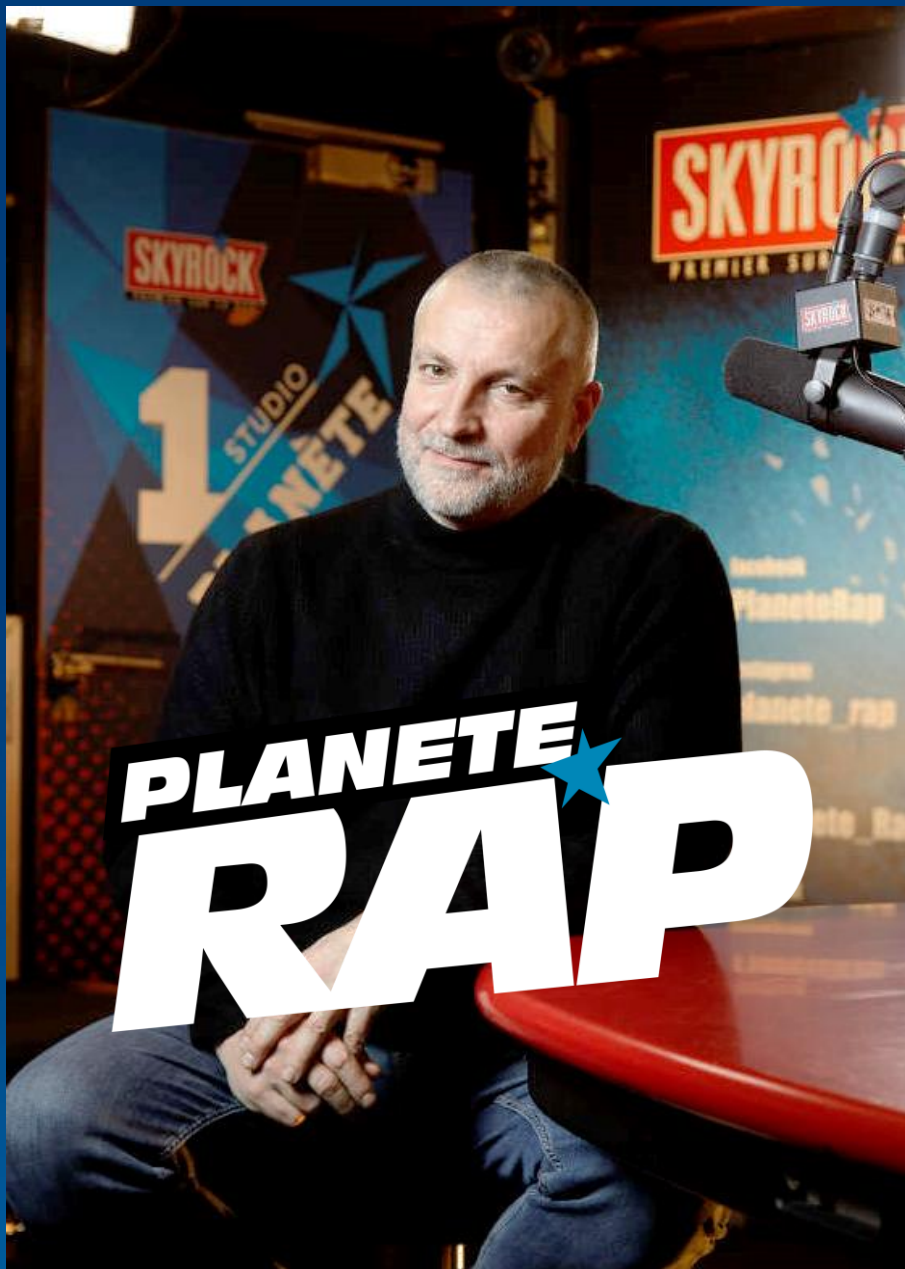
bumble



espace
culturel
E.Leclerc

Source : Médiamétrie Étude Audience Radio Avril-Juin 2025 – Moyenne LàV, 20H-21H – AC (000) - 13 ans et plus – Skyrock |
Sous réserve d'accord de l'antenne, de la direction des programmes





RENTREZ DANS L'HISTOIRE !

Soyez le partenaire exclusif des formats natifs digitaux de Planète Rap !

PLANÈTE
RAP

24H
AVEC [NOM ARTISTE]

INTERVIEW
J'APPRÉCIE
À MOITIÉ

JUGE LE
RAP

● LES COULISSES

250 M

de vues sur les réseaux en 2024

Dispositif réseaux sociaux :

- ★ Votre logo en alternance avec celui du format sur 100% des vidéos publiées sur la période : musique, freestyle, interviews, moments forts...
- ★ 100% des vidéos verticales inédites !
- ★ Exclusivité social media sur la période !

Source : Total du nombre de vues sur les chaînes et comptes Planète Rap en 2024.
Sous réserve d'accord de l'antenne, de la direction des programmes



ENGAGEZ-VOUS !

L'ensemble de l'univers Skyrock PLM
(antenne, émissions, podcasts et réseaux sociaux)
est à votre disposition pour partager des valeurs communes et devenir partenaire du lien armée-nation.

Dispositif PLAN (Partenaire du Lien Armée-Nation) :

- ★ Création d'un Jingle « Partenaire Officiel » et Intégration du Jingle dans l'habillage sonore de la radio.
- ★ Création de spots radio originaux, dans l'esprit PLM et diffusion quotidienne des spots à l'antenne.
- ★ Présence du logo partenaire sur l'application Skyrock dans l'environnement PLM.

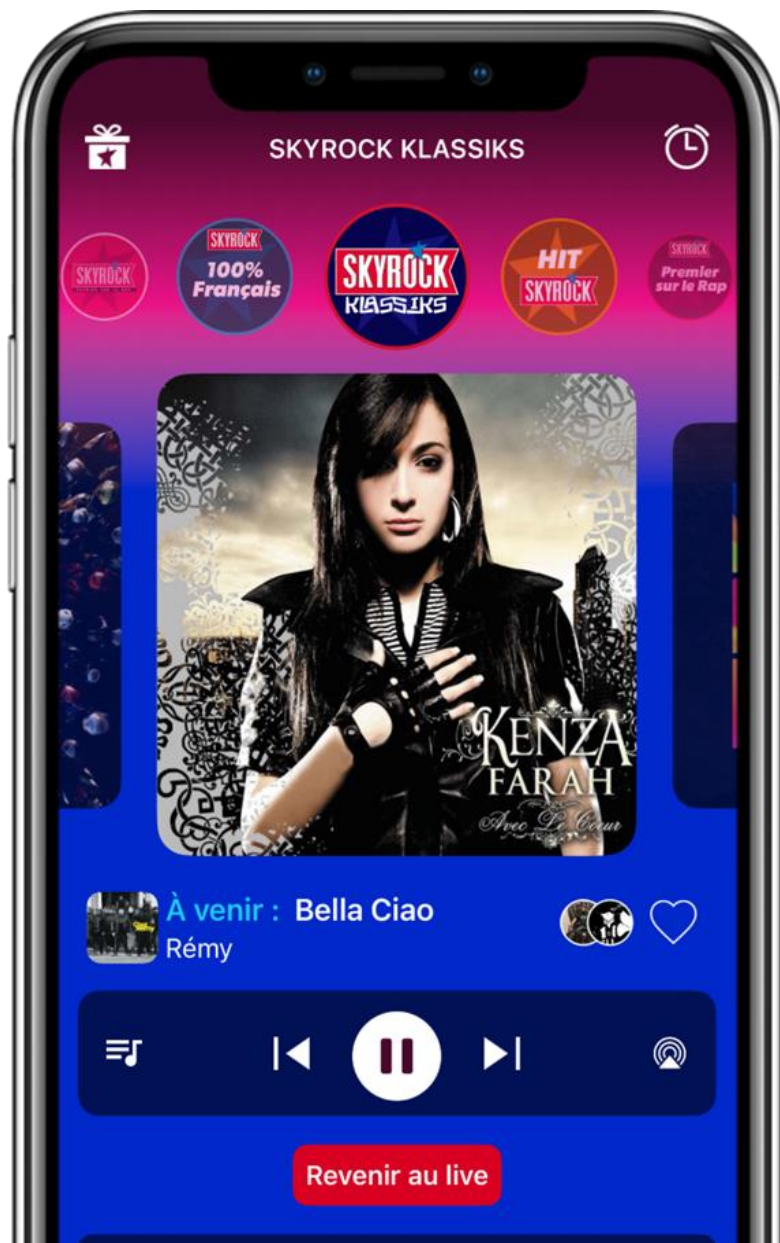
Production +Diffusion
8 K€ / mois

Ils ont choisi
Skyrock PLM :



Sous réserve d'accord de l'antenne, de la direction des programmes





DEVENEZ LÉGENDAIRE !

La radio du groupe Skyrock, en DAB+, qui fédère les générations autour de morceaux et d'artistes emblématiques d'hier et d'aujourd'hui.



496 000

auditeurs chaque dimanche

1.2 M

de sessions d'écoutes mensuelles

Dispositif Skyrock Klassiks :

- ★ Création d'un Jingle « Partenaire Officiel » et Intégration du Jingle dans l'habillage sonore de la radio.
- ★ Création de spots radio originaux, et diffusion quotidienne des spots à l'antenne.
- ★ Présence du logo partenaire sur l'application Skyrock dans l'environnement Skyrock Klassiks.
- ★ Speaks animateurs durant l'émission Skyrock Klassiks animée par Maxime le dimanche du 18h à 20h (*) sur Skyrock pour faire la promotion du partenariat.

Production +Diffusion

30 K€ / mois

Source : Médiamétrie Étude Audience Radio Avril-Juin 2025 – Moyenne Dimanche, 18H-20H – AC (000) - 13 ans et plus – Skyrock | ACPM – Août 2025

Sous réserve d'accord de l'antenne, de la direction des programmes



FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ !

Tous les contenus digitaux natifs de l'univers Skyrock sont sponsorisables !
Rentrez dans la communauté Skyrock et parlez à nos **34 M** d'abonnés qui
génèrent plus de **350 M** de vues par mois !



SESSION
SKYROCK



JUGE LE
RAP

BRANCHE-TOI
AVEC
FRED
9H15 - 12H

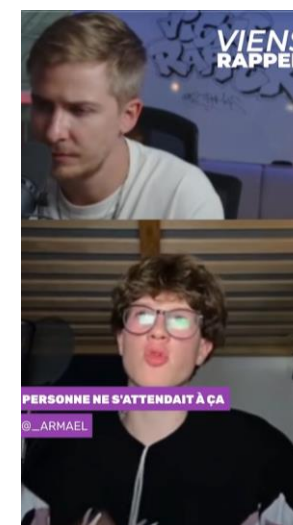


24H
AVEC (NOM ARTISTE)

VIENS
RAPPER

● LES COULISSES

Pour plus d'informations, consulter la régie



STUDIO SKYROCK



OFFRES PACKAGEES

OFFRE BONUS RSE

Avec Skyrock, offrez **impact** et **émergence** à vos prises de parole RSE.

Skyrock met à disposition ses dispositifs d'offres intégration éditoriale pour les annonceurs engagés sur les thématiques RSE et vous fait bénéficier de

+10% de contacts supplémentaires offerts*



La pastille verte permet de voir les offres intégration éditoriale éligibles à l'offre bonus RSE

Pour plus d'informations, consulter la régie

*sous réserve d'accord de l'antenne, de la direction des programmes et des disponibilités planning. Dispositif à réserver au minimum 8 semaines à l'avance et hors novembre-décembre.
Sur la base du cahier des charges de l'ADEME – « Publicité, offre consommation responsable » (<https://communication-responsable.ademe.fr>)
Les investissements dans Impact RSE n'alimentent pas les paliers des accords annuels. Ils feront l'objet de négociations ad-hoc.

Éligible
Bonus
RSE

OFFRE
RECRUTEMENT

RECRUTEZ AVEC SKYROCK !

Des campagnes de recrutement sur mesure
pour chacun de vos enjeux
Un dispositif puissant et engageant en radio
et sur nos réseaux

Dispositif radio :

- ★ **Talent Talk**, notre entretien face à face avec un professionnel pour découvrir les nouvelles opportunités et les tendances de recrutement !
- ★ Une discussion ludique avec un expert : des conseils, des expériences, des offres.. L'émission où chacun trouve sa place.
- ★ Une communication puissante en radio pour notre format interview, dont les meilleurs moments sont diffusés de manière optimale pendant une durée de 2 à 3 semaines.

Dispositif réseaux :



- ★ **Va Jobber** c'est le programme 100% social media de Skyrock qui donne la parole aux professionnels !
- ★ A travers leurs histoires, ils motivent et donnent envie à l'audience de découvrir des secteurs d'activités méconnus des plus jeunes.
- ★ Des témoignages inspirants et un montage dynamique pour une visibilité maximale.

Ils ont recruté
avec Skyrock :

CCCCA/BTP



Sous réserve d'accord de l'antenne, de la direction des programmes



Éligible
Bonus
RSE

QUESTION DIRECTE

ÉCHANGER POUR MIEUX COMPRENDRE !

Des intervenants (professionnels, spécialistes, auditeurs, ...) échangent ou témoignent sur des sujets de société.

Filmée dans les conditions du direct et dans les studios de Skyrock, **Question Directe** permet aux marques de prendre le temps de creuser les sujets qui leur font sens.

Partenariat éditorial

- ★ Co-construction de l'émission, choix des invités, préparation du conducteur, présence du représentant de la marque sur le plateau,...

RADIO X RÉSEAU

Le dispositif:

- ★ Autopromotion de l'émission à l'antenne et sur nos réseaux.
- ★ Émission enregistrée dans les studios Skyrock, dans les conditions du direct et diffusée sur Youtube.
- ★ Diffusion des meilleurs moments en capsules audio au sein des écrans publicitaire Skyrock et sur nos réseaux.

Ils ont choisi
Question Directe :



Sous réserve d'accord de l'antenne, de la direction des programmes



Éligible
Bonus
RSE

OFFRE
HOST READ

LES VOIX DE SKYROCK POUR RELAYER VOS PRISES DE PAROLE !



Faites approuver votre promotion par l'un de nos animateurs phares, garantissant ainsi une caution de confiance et d'impact.

Le dispositif:

- ★ Validation en direct par une personnalité de Skyrock
- ★ Diffusion des spots
- ★ Production des spots par Skyrock



Fred



Mrik



Maxime



Marietelle



Corentin

Sous réserve d'accord de l'antenne, de la direction des programmes et de l'animateur



Éligible
Bonus
RSE

OFFRE CHRONIQUES

L'INVITÉ SKYROCK !

Le rendez-vous matinal qui vous donne la parole.

Chaque matin entre 9H-12H, profitez d'un espace dédié sous forme de chroniques dans un format long (60").
Conçues comme une conversation avec un animateur, les chroniques radio constituent un espace d'expression idéal dans un format favorisant une meilleure perception et une bonne compréhension des messages.

RADIO X RÉSEAU

Le dispositif:

- ★ Enregistrement de l'interview et diffusion de la chronique (60") sur une case dédiée encadrée d'un habillage Skyrock
- ★ Caution d'un animateur Skyrock
- ★ Production des spots par Skyrock
- ★ Skyrock diffuse sur ses réseaux sociaux l'interview, sous forme de capsules vidéo.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2026

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2026

Il est précisé que **SKYROCK PUBLIC** est le nom commercial de l'entité juridique **TALIESIN**.
Les factures des prestations **SKYROCK PUBLIC** seront émises par l'entité **TALIESIN**

1. CONDITIONS D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente, ainsi que les conditions tarifaires et commerciales pour l'année civile 2026, sont applicables à tout ordre de publicité recueilli par Skyrock Public pour être diffusé sur l'antenne nationale de Skyrock. Seules les conditions particulières accordées expressément et préalablement par Skyrock Public peuvent y déroger au sein d'un avenant aux présentes CGV.

Tout ordre de publicité implique l'adhésion entière et sans réserve de l'annonceur à ces conditions générales de vente, à l'exclusion de tout autre document émis par Skyrock Public. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle, écrite et préalable de Skyrock Public, prévaloir sur ces conditions générales de vente.

Le fait que Skyrock Public ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Les présentes conditions générales de vente et conditions commerciales ainsi que les tarifs bruts HT publiés par Skyrock Public peuvent à tout moment faire l'objet de modifications par Skyrock Public avec un préavis de cinq jours ouvrés. Toute modification sera publiée sur le site skyrock.pub.

On définit par annonceur toute société réservant ou faisant réserver son espace publicitaire sur Skyrock dans le cadre d'un contrat de mandat écrit ainsi qu'un ensemble d'annonceurs regroupés dans une société mère majoritaire dans leur capital et justifiant d'une centralisation de leur achat d'espace soit au sein de ladite société mère soit auprès d'un mandataire.

L'appartenance d'un annonceur à un ensemble d'annonceurs doit être signifiée, préalablement à la signature des présentes, par lettre recommandée avec accusé de réception à Skyrock Public et ne peut être prise en compte de façon rétroactive.

Tout ordre de publicité est personnel à l'annonceur ; il ne peut aucunement être cédé, sauf accord écrit et préalable de Skyrock Public.

2. MODIFICATIONS, ANNULATION, REPORT D'ORDRE, FORCE MAJEURE

Toute demande de modification, annulation ou report d'ordre devra parvenir à Skyrock Public (par courrier ou email) au plus tard **quatre** jours ouvrables avant la date de début de diffusion.

Skyrock Public s'efforcera, dans la limite des disponibilités de son stock, de satisfaire les demandes de modification qui lui seront parvenues dans ce délai.

Passé ce délai, cinquante pour cent (50%) du montant net de la campagne sera dû par l'annonceur ou son mandataire.

En cas de demande de modification, annulation ou report de campagne qui sera parvenue à Skyrock Public **deux jours avant** la date de début de diffusion de la campagne, cent pour cent (100%) du montant net de la campagne sera facturé à l'annonceur ou à son mandataire.

Sont considérés comme cas de force majeure déchargeant Skyrock Public de ses obligations l'ensemble des hypothèses prévues par la loi et la jurisprudence françaises (notamment guerre, émeute, incendie, grèves, accidents). Y sont assimilés le fait du Prince et l'hypothèse où le support ne bénéficierait plus provisoirement ou définitivement de l'autorisation d'émettre à la suite d'une décision administrative ou judiciaire.

Les annonceurs seront tenus informés, en temps opportun, des cas et événements ci-dessus énumérés.

La survenance d'un cas de force majeure suspendra, dans un premier temps, de plein droit, l'exécution du présent contrat. En cas de survenance de tels événements, les parties s'efforceront de bonne foi de prendre toutes les mesures raisonnablement possibles en vue de poursuivre l'exécution du contrat.

Si, au-delà d'une période de quinze jours ouvrés, les parties constatent la persistance du cas de force majeure, le présent contrat pourra être résilié à l'initiative de l'une ou l'autre des parties sans droit à indemnités de part et d'autre.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2026

3. PUBLICITÉ ET LégISLATION

Les diffusions de messages publicitaires sont faites sous la seule et entière responsabilité de l'annonceur et doivent être en conformité avec la législation en vigueur en France et sur toutes zones de réception de Skyrock.

L'annonceur et son mandataire garantissent que l'ensemble des éléments intégrés dans la composition du message publicitaire, notamment ceux liés à la musique ou tout autre élément sonore, sont livrés libre de tout droit, l'annonceur en faisant son affaire personnelle. Cet engagement vaut pour tous les messages. L'annonceur et le mandataire garantissent Skyrock Public et le support contre tout recours émanant de tiers, du fait de la diffusion des messages transmis. Skyrock Public se réserve la possibilité de refuser la diffusion de tous messages non conformes à la loi ou à la ligne éditoriale du support, dans les conditions prévues par la jurisprudence en vigueur. Skyrock Public peut également refuser de diffuser, sans que l'annonceur ne puisse contester cette décision, tout message publicitaire dont (en raison par exemple de conversions en cascade) la qualité sonore (musique, éléments sonores, voix des comédiens...) serait dénaturée ou ne serait pas en conformité avec les exigences de qualité de diffusion de Skyrock Public.

Skyrock Public se réserve le droit de refuser de diffuser tout message publicitaire prévu dans l'ordre de publicité qui pourrait mettre en jeu, à quelque titre que ce soit, sa responsabilité, sa déontologie et plus généralement ses intérêts, ou ceux des supports radios concernés et des sociétés les exploitant.

En outre, étant rappelé que les supports Radios ne sauraient assurer directement ou indirectement la promotion de leurs concurrents de leurs produits ou services ou plus généralement de leur activité, Skyrock Public se réserve le droit de refuser de diffuser tout message publicitaire qui conduirait, sous quelque forme que ce soit, à présenter sur un Support Radio une publicité directe ou indirecte pour un concurrent de Skyrock ou une publicité qui comporterait des rappels ou des éléments d'une émission, programme, rubrique, article, dont les droits sont détenus par un concurrent, ou dans lequel figure un animateur, un collaborateur connu, un programme, d'un concurrent. Plus généralement, Skyrock Public se réserve le droit de refuser de diffuser tout message publicitaire comportant des éléments qui seraient susceptibles de porter atteinte aux droits ou intérêts d'autrui.

4. UTILISATION DES SIGNES DISTINCTIFS PROPRIÉTÉS DE SKYROCK (VORTEX)

Dans l'hypothèse où Skyrock Public consentirait à permettre restrictivement à l'annonceur d'utiliser la marque (logo) ou les signes distinctifs de Skyrock (Vortex), l'autorisation préalable et expresse de Skyrock Public est requise et le cadre de cette utilisation est expressément prévu aux conditions exclusives suivantes :

- ★ l'annonceur s'engage à reproduire lesdits signes distinctifs selon des dimensions convenues d'un commun accord entre les parties et à respecter leurs couleurs et leur graphisme lors de la reproduction, conformément à la charte graphique communiquée par Skyrock Public ;
- ★ Skyrock Public peut, à tout moment nonobstant l'éventuel paiement de dommages-intérêts par l'annonceur, résilier les présentes dans l'hypothèse où l'annonceur ne respecte pas les conditions ci-dessus ou utilise les signes distinctifs en contrariété avec les législations et réglementations en vigueur, les recommandations de l'ARPP ou/et de façon nuisible à la ligne éditoriale du Support ou à l'image de cette dernière.
- ★ l'annonceur reconnaît que Skyrock Public demeure libre de modifier à tout moment la dénomination des signes distinctifs liés à Skyrock (Vortex) visés aux présentes, sans que ceci constitue une modification des présentes et sans que cette modification puisse ouvrir droit à un quelconque recours de la part de l'annonceur.

5. ÉLÉMENTS TECHNIQUES

Les éléments techniques (DAT ou CD, textes, références musicales) doivent parvenir à Skyrock Public au plus tard deux jours ouvrables précédant la date de diffusion. Les plans de roulement détaillés doivent parvenir à Skyrock Public deux jours ouvrables avant la date de diffusion.

Au-delà de ce délai Skyrock Public se dégage de son obligation de respecter le planning prévu. Skyrock Public se réserve le droit de ne pas diffuser le message ; l'intégralité du prix de ce message sera due par l'annonceur, qu'il ait été diffusé ou non.

Contact livraison des spots + plan de roulement : dimix@skyrock.com + ngrison@orbus.fr

Fréquence d'échantillonnage : 48kHz - **Résolution :** 16 ou 24bits - **Niveau modulation moyen :** -14dBfs - **Niveau crête :** -9dBfs - Mode stéréo compatible Mono

Un jeu de texte, plan de roulement et références musicales SACEM (Titre, auteur-compositeur, éditeur et durée)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2026

6. CONDITIONS DE PAIEMENT

Les factures seront transmises à l'annonceur et/ou le mandataire dans la semaine suivant la fin de la diffusion et le cas échéant une copie sera adressée au mandataire. Les factures sont payables en euros par chèque ou par virement à 30 jours fin de mois le 10.

Néanmoins, Skyrock Public pourra exiger le paiement intégral du montant dû avant la date de diffusion, s'il s'avère que l'annonceur ne fournit pas les preuves suffisantes de sa bonne santé financière.

Le paiement au mandataire ne libère pas l'annonceur vis à vis de Skyrock Public.

7. DÉFAUT DE PAIEMENT / DÉCHÉANCE DU TERME

En cas de non-règlement ou de règlement tardif des factures, les clauses suivantes s'appliquent, outre le paiement de frais de justice éventuels :

- * les sommes dues produisent intérêt, sans formalité jusqu'à complet paiement, à un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix (10) points de pourcentage.

- * à la discrétion de Skyrock Public, est immédiatement exigible l'intégralité des sommes lui restant dues par l'annonceur.

- * après une première mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'acquittement restée sans effet au bout de huit (8) jours de son émission, Skyrock Public se réserve le droit de suspendre l'exécution jusqu'au règlement des factures en souffrance, sans que cette suspension puisse être tenue pour une résiliation des présentes du fait de Skyrock Public et ce nonobstant tous dommages et intérêts auxquels pourra prétendre Skyrock Public du fait des non-paiements et préjudices subséquents.

- * en outre et conformément aux articles L.441-10 II et D441-5 du Code de commerce, toute facture payée après l'expiration du délai de paiement donnera lieu à une indemnité forfaitaire pour des frais de recouvrement d'un montant minimal de quarante (40) euros. Si les frais de recouvrement engagés s'avèrent supérieurs à quarante (40) euros, il en sera demandé le remboursement à l'Annonceur sur justification.

8. RÉSILIATION

En cas de manquement de l'une des Parties aux obligations prévues aux présentes, l'autre partie pourra notifier par écrit à la partie défaillante une mise en demeure (lettre recommandée avec demande d'avis de réception) d'exécuter ladite obligation dans un délai de quinze (15) jours à compter de la première présentation de cette mise en demeure.

Si, à l'expiration de ce délai, l'obligation demeure totalement ou partiellement inexécutée, et les conséquences de l'inexécution n'ont pas été réparées, l'autre partie pourra résilier de plein droit le contrat, sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels elle pourra prétendre du fait de cette inexécution. La résiliation prendra effet à la date de réception, par la partie défaillante, de la notification de la résiliation.

9. INTÉGRALITÉ DES OBLIGATIONS / NON-VALIDITÉ PARTIELLE

Les présentes, leurs annexes et leurs éventuels avenants expriment l'intégralité des obligations des parties.

Aucun autre document technique, publicitaire ou commercial d'aucune sorte, aucune correspondance antérieure à leur acceptation ne peut engendrer des obligations de Skyrock Public au titre du présent contrat.

Si une stipulation des présentes est tenue pour non valable ou déclarée telle par une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

10. LÉGISLATION ET LANGUE APPLICABLES

Les présentes, leurs annexes et leurs éventuels avenants sont soumis à la loi française. Seule la langue française est reconnue comme langue contractuelle et fera foi entre les parties.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2026

11. DIFFÉRENDS / ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Dans l'hypothèse où un litige, même dans le cas où l'annonceur ou son mandataire serait une société étrangère, naîtrait entre les Parties du fait de l'exécution ou de l'interprétation des présentes, de leurs Annexes et de leurs éventuels avenants, les Parties conviennent préalablement à toute action en justice de rechercher une solution amiable dans un délai de quinze (15) jours à compter de la notification écrite de la réclamation par l'une des parties.

À défaut de solution amiable dans ce délai, le litige sera de la compétence exclusive du **Tribunal de commerce de Paris**, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

12. ATTESTATION DE MANDAT

Les attestations de mandat à jour sont à fournir en amont de l'option des campagnes afin de valider la diffusion. Aucune diffusion ne sera validée sans lettre de mandat à jour.

La nouvelle plateforme mymandat est maintenant opérationnelle.



Les attestations de mandat couvrent l'ensemble des campagnes de publicité classiques sur la période de mandat considérée ; les campagnes de publicité non classiques doivent faire l'objet d'attestations de mandat spécifiques.

ATTESTATION DE MANDAT (à établir sur papier à entête de l'annonceur)

Nous soussignés :
Dénomination sociale de l'annonceur
Siège social :
RCS N° :

Ci-après désigné comme « l'annonceur »

Informons expressément par la présente lettre la société Taliesin, S.A.S., RCS Paris 410 129 365,
concessionnaire exclusif de la publicité sur Skyrock

ci-après désignée comme « le régisseur »

avoir donné mandat écrit par acte du :

(1) valable du au (1) pour une durée indéterminée

à :
Dénomination sociale de la société :
Siège social :
RCS N° :
Représentée par (nom , prénom, qualité) :

Et éventuellement à :

Dénomination sociale de la société :
Siège social :
RCS N° :
Représentée par (nom , prénom, qualité) :

Pour effectuer en notre nom et pour notre compte :
☐ la réservation des emplacements, la signature et le contrôle des ordres de
publicité.
☐ la vérification des factures.
☐ le paiement des factures.

Adresse de facturation de l'annonceur (si différente du siège social de l'annonceur) :
.....
.....
.....

Adresse de facturation du mandataire (si le mandataire effectue le paiement des factures pour le compte de l'annonceur) :
.....
.....
.....

Nous déclarons en outre avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente en cours d'application et en accepter expressément les dispositions.

Annonceur :
(signature et tampon)

Mandataire
(signature et tampon)

(1) rayer les mentions inutiles



CHARTRE MYMANDAT



POUR UNE GESTION OPTIMISÉE DES MANDATS **2026**

Plateforme opérationnelle dès aujourd'hui



DESTINATAIRES

Annonces
Agences mandataires
Régies



CONTENU

Gestion des données
Gestion des workflows
Profils utilisateurs
Relances
E Signature



BÉNÉFICES

Productivité
Fluidité
Fiabilité
Interaction